



Flash infos du 13/11/2020

Cette semaine APF France Handicap répond à vos questions sur le masque, et partage avec vous un texte de René FAURE. Nous vous rappelons que toute l'équipe reste joignable par téléphone ou sur rendez-vous.



→ J'ai besoin de masques pour mes auxiliaires de vie. Comment puis-je m'en procurer ? Et de quelle quantité puis-je disposer ?

Le circuit de distribution gratuite de masques en pharmacie d'officine est restauré pour les assistants de vie qui accompagnent des particuliers employeurs fragiles.

Les assistants de vie identifiés pourront s'approvisionner en masques pour une période de 5 semaines, à raison de 50 masques par salarié dans les pharmacies d'officine, sous réserve de remplir certains critères et notamment, être employés chez un particulier employeur de 70 ans et plus ou bénéficiaire de l'APA ou en situation de handicap et bénéficiaire de la PCH, l'ACTP, l'AAEH ou la MTP, ou titulaire de la carte invalidité 80% ou de la carte mobilité inclusion.

Pour pouvoir retirer gratuitement les masques, le salarié doit présenter à la pharmacie d'officine plusieurs documents (liste sur demande). Pour les assistants de vie intervenant auprès de particuliers employeurs via une structure mandataire, ils doivent se rendre en pharmacie d'officine pour retirer les masques et présenter les mêmes justificatifs.

Dans le cadre de cette crise sanitaire, le secteur de l'emploi à domicile a mis en place une ligne téléphonique dédiée aussi bien au grand public comme aux professionnels au 09 70 51 50 50 (appel non surtaxé), qui permet de guider le particulier employeur dans la gestion de la relation d'emploi avec leur(s) salarié(s).

COVID-19

BIEN UTILISER SON MASQUE

Comment mettre son masque

- 1 Bien se laver les mains
- 2 Mettre les élastiques derrière les oreilles
ou
Nouer les lacets derrière la tête et le cou
- 3 Pincer le bord rigide au niveau du nez, s'il y en a un, abaisser le masque en dessous du menton et ne plus le toucher

Comment retirer son masque

- 1 Se laver les mains et enlever le masque en ne touchant que les lacets ou les élastiques
- 2 Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter
ou
s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min
- 3 Bien se laver les mains à nouveau

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)



→ Transport adapté sur le bassin Chambéry

Le service de transport Synchro accès fonctionne mais pour l'instant les trajets sont limités à ceux cités dans l'arrêté gouvernemental du 29 octobre 2020, à savoir notamment : les courses essentielles, les RdV médicaux et para médicaux, les activités salariées ne pouvant être réalisées en télétravail, les compétitions sportives dans des clubs autorisés, les trajets liés aux déplacements brefs près de chez soi liés à l'activité physique individuelle.

Renseignez-vous bien avant de prévoir un déplacement !

*Appel à talent ! *

Faites-nous part de vos talents ! Vous savez raconter des histoires, jouer d'un instrument, danser, chanter, et autre !!

Nous attendons vos réponses !!!



Quand le phare projette sa lumière, il ne mesure pas l'intensité de l'orage, ni ne le juge.

Avant de faire briller sa lumière, il ne se dit pas à lui-même: «Je dois comprendre où va ma lumière et pourquoi?»

Tout ce qu'il sait, c'est qu'il a été construit pour supporter l'obscurité, le vent puissant et les vagues qui se briseront sans fin sur sa structure.

De plus, il n'a pas peur. Il ne sait pas quand l'orage finira, et quel sera son degré d'intensité. Il ne sait pas pour quelle raison cet orage a été créé.

Tout ce que le phare sait ou connaît, c'est qu'il est en sécurité et qu'il doit faire briller sa lumière dans l'obscurité, afin d'aider les autres à trouver la sécurité du port.

Il ne cherche pas à comprendre de quelle façon il est devenu une lumière, mais il sait ce qu'il est et ce qu'il doit faire.

Il sait également que la lumière qu'il diffuse est attendue par ceux qui sont dans l'obscurité et qui la recherchent.

L'être humain est pareil à ce phare: il lui suffit d'ouvrir pleinement son cœur pour que rayonne sa lumière intérieure, transformant instantanément l'obscurité alentour en une douce et

intense lumière d'Amour.

En ces temps troublés, nous avons bien besoin que chacun ouvre son cœur. Nous ne sommes pas impuissants, même si c'est ainsi que nous nous sentons, face aux événements qui se précipitent et nous bousculent.

Nous avons le pouvoir de prendre soin de nous et de nos proches, de garder confiance en la Vie, et, nous nourrissant nous-mêmes de paix, d'espoir et d'Amour, de rayonner notre positivité autour de nous. C'est ainsi, par cercles concentriques, tels des ricochets à la surface de l'eau, que nous combattons la peur, la confusion et la colère qui menacent l'Humanité.

La situation que nous vivons nous offre du temps. Pour nous recentrer, sur nous-mêmes, sur nos vraies valeurs, sur ce et ceux qui sont importants pour nous. Ce temps d'arrêt est un temps de gestation. Qui et Ce Que nous serons demain dépend de ce que nous allons semer aujourd'hui dans notre cœur, dans notre vie.

Contrairement aux apparences, la Vie ne s'arrête pas, loin s'en faut. Il n'est qu'à voir la Nature qui, indifférente à nos tracasseries humaines, se réveille peu à peu avec l'arrivée du printemps.

René FAURE

DELEGATION D'ANNECY 84 bis, avenue de Brogny 74000 Annecy

Tél. 06 49 26 14 38 Mail: dd.74@apf.asso.fr Blog : <http://dd74.blogs.apf.asso.fr>

DELEGATION DE CHAMBERY 306 Rue Jules Bocquin 73000 CHAMBERY

Tél. 04 79 69 41 81 Mail: dd.73@apf.asso.fr Blog : <http://dd73.blogs.apf.asso.fr>

